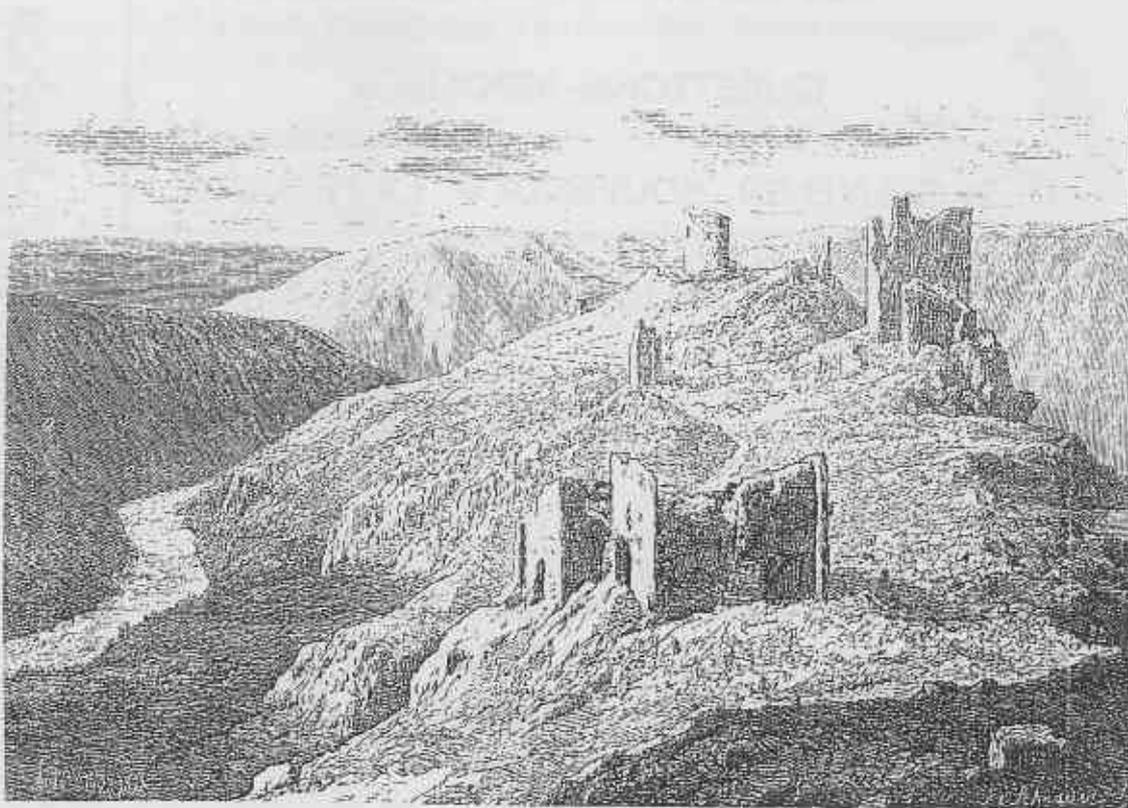
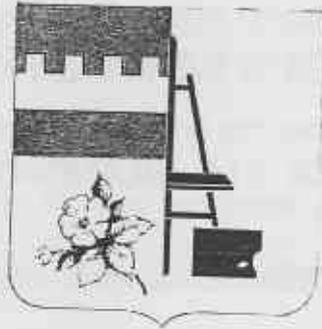


Confluents

Décembre 1999



Notre couverture : Les ruines, Adolphe Joanne, géographie de la Creuse, 1882

I.P.N.S.

E.R.I.C.A.





SOMMAIRE

DEFINITION D'UNE LIGNE EDITORIALE

LES « LANGUES » DE CHEZ NOUS

LES OISEAUX : LE GRAND-DUC

BREVES

LES CROIX DU PAYS DE CROZANT

QUESTIONS-REponses

« SOUVENIR, SOUVENIR », LA PÊCHERIE

VIE DE L'ASSOCIATION



Numéro dédié à Odette BRIGAND, qui fut, dès la création de ERICA, une animatrice infatigable de l'association, et en particulier de « CONFLUENT » ET DU SENTIER DES CHAUMAS.

Pour nous contacter

E . R . I . C . A .

Cécile Lasnier - MAISONS - 23160 CROZANT

« CONFLUENTS » APPEL A PARTICIPATION

Lors de la dernière assemblée générale, nous avons évoqué la nécessité de définir une ligne éditoriale, pour « Confluents ». Voici les sujets qui nous ont paru dignes d'intérêt :

-1-L'histoire, grande et petite : Crozant, son château, ses villages, les chemins, les ponts, les gués, les moulins, les pèlerinages...

-2-La peinture : les peintres de Crozant, les peintres à Crozant.

-3-La nature : la faune, les oiseaux, les insectes, les plantes...

-4-Les légendes, croyances, coutumes.

-5-Une suggestion intéressante « nos patois »

-6-La vie de l'association et les nouvelles « Brèves » concernant Crozant et ses environs.

-7-Les questions-reponses.

-8-La toponymie.



LES « LANGUES » DE CHEZ NOUS

Un membre d'ERICA a proposé une rubrique « patois ». C'est aussi un patrimoine en voie de disparition. Une enquête récente, faite dans la région, souligne l'intérêt du sujet.

Que reste-t-il d'occitan à l'extrême nord du « croissant » qui fait la transition, entre langue d'oc et langue d'oïl. Nos villages parlaient patois, un peu plus au nord à Chantôme, on disait avec fierté : « *les Marchoués y causions patoué, nous, on causions français.* »

Si vous étiez venus à Villeneuve, il y a une quarantaine d'années, on vous aurait peut-être dit, (j'écris comme je prononce) :

« *âri foudju qu'ti vindjisse arser* »

Maintenant on vous dirait :

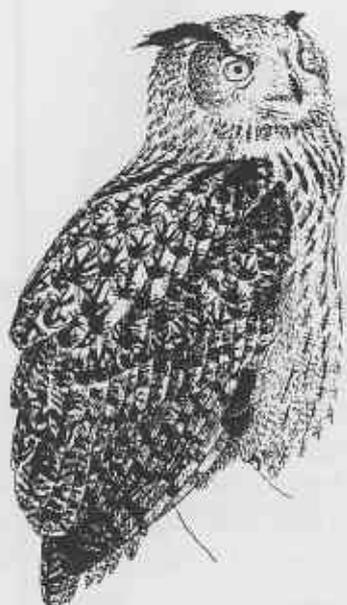
« *âri foudju qu'ti végne hier dau ser* »

On n'emploie plus l'imparfait du subjonctif, et l'occitan arser (prononcez arsé) a fait place à hier.

Et « *per chez vous* » qu'en est-il ? Cette rubrique pourrait être intéressante. Des volontaires pour s'en charger ?

Huguette Lasnier

LE GRAND -DUC : *Bubo bubo*



Un chant sur deux notes, grave et profond, troue la nuit : c'est inaccoutumé et mon attention est en éveil ; voici à nouveau ce même hululement qui se répète inlassablement à intervalles réguliers.

Je vois l'arbre d'où part ce chant, j'approche dans l'obscurité, l'oiseau m'observe sans doute, mais il continue ; plusieurs nuits de suite, il reviendra.

Un matin, dans la lueur de l'aube, il plonge dans la vallée : c'est le grand-duc, immense, impressionnant avec son envergure de plus de un mètre cinquante.

En feuilletant le catalogue des oiseaux creusois de Dugenes (1881) on lit : « *le grand-duc est rencontré assez rarement, il a niché assez régulièrement dans les ruines de Crozant...* »

Plus de cent ans plus tard, en 1984, il est signalé au sud-est de la Creuse ; je ne l'entends à Crozant qu'en 1996, mais il pouvait bien être là avant.

C'est le plus grand des rapaces nocturnes ; discret le jour : s'il paraît, il est houspillé par les corvidés et les rapaces diurnes (les chasseurs utilisaient sa silhouette pour attirer ces oiseaux et les tirer ensuite).

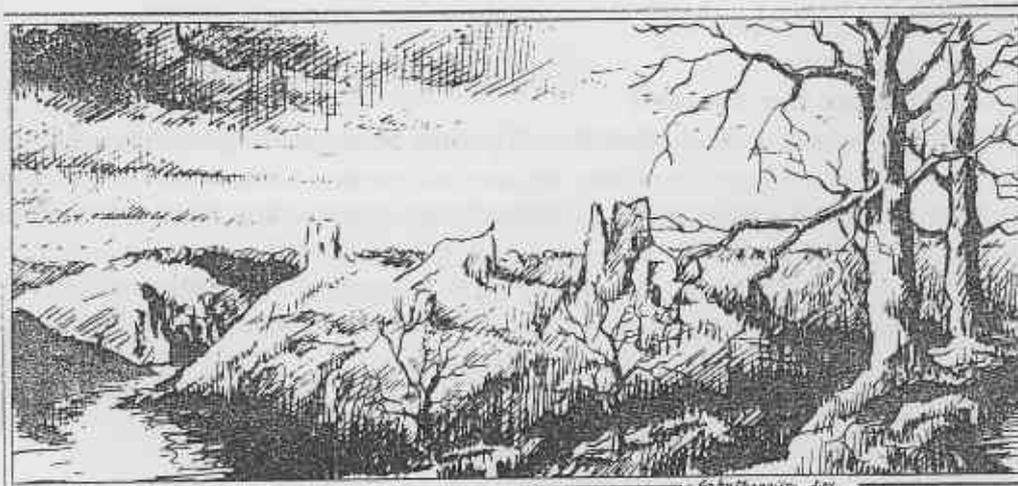
La nuit, il part en chasse et s'attaque aux petits rongeurs qui pullulent souvent, mais sa taille imposante lui permet de mettre à son menu, lapins, hérissons, martres, corbeaux, pigeons, et les rapaces diurnes ou nocturnes de taille plus petite que lui.

Son régime alimentaire, ainsi que son comportement, ont été bien étudiés dans les pays nordiques où la brièveté de la nuit l'oblige à chasser de jour.

Le nôtre, n'ayant pas autant de gibier à se mettre sous le bec, se contente de petits rongeurs et de hérissons, dont les piquants sont rejetés dans les pelotes.

Cette année, je ne l'ai pas entendu. A-t-il changé de poste de chant ? Est-il parti sous d'autres cieux, Ou bien a-t-il été victime des lignes à haute tension, qui sont parmi les causes les plus connues de disparition de Grand-duc ?

P. B.



BREVES BREVES BREVES BREVES

VIENNENT DE PARAÎTRE

-LE TOME 12 DES « AIGLES DECAPITEES »

Par Kraehn et Pierret aux éditions Glénat

Vous y retrouverez Hugues de Crozenc qui accompagne Louis IX à la croisade, aux prises avec les infidèles et avec l'entourage de Hugues X de Lusignan pour le fief de Crozenc.

-UN NUMERO SPECIAL DU PELERIN MAGAZINE « VERS L'ÉTOILE DE COMPOSTELLE »

Page 23, « sur la route de Vézelay » une photo printanière des ruines de Crozant, rappelle que nous sommes sur le chemin de Saint-Jacques.

-ISABELLE D'ANGOULÈME COMTESSE-REINE ET SON TEMPS
1186-1246



Édité par l'association « les Lusignans et Mélusine » et le centre d'études supérieures de civilisation médiévale. À noter le remarquable article de Christian Rémy, « le château des Lusignans à Crozant »

COMMUNICATION DE MICHEL BASIN

Le 16/01/99 Michel Basin a fait une communication à la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, sur l'acquisition du château de Crozant, par les Foucault de Saint-Germain Beupré en 1640-1646. L'article paraîtra dans les mémoires de la société fin 2000.



UNE EXPOSITION AU COLLEGE DE LA SOUTERRAINE SUR LES MONUMENTS AUX MORTS

Voici ce que nous avons appris au sujet de Crozant :

« Dès le printemps 1916, la municipalité de Crozant pense à rendre hommage aux soldats morts pour la France. L'arbre de la liberté est abattu (!) et vendu 150 francs, pour acheter une plaque.

Les peintres de Crozant font partie de la commission artistique départementale, pour le choix des monuments.

Le monument de Crozant, une colonne de granit, a été érigé le 23 août 1929 ».

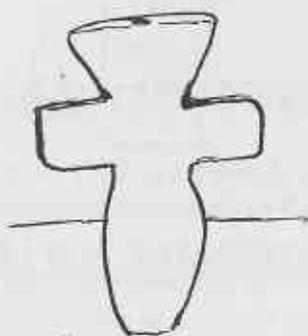


LES CROIX DU PAYS DE CROZANT

LES CROIX DE TYPE « CROZANT » :

- | | | |
|---------------------------------|-----------------------|------------------------------|
| -1-- Pillemongin | -9- Ribois | -17- La Chapelle sainte Foix |
| -2-La Chaudronnière | -10- Les Brousses | -18-Les Coublins |
| -3-La Baronnière | -11-La Chebraud | -19-Josnon |
| -4-Le Couraud | -12-Les Jongettes | -20-Josnon |
| -5-Vitrat | -13-L'Age Quatre Maux | -21-Maisons |
| -6-La croix de Baux (de Bost ?) | -14-L'Age-Les Places | -22-Maisons |
| -7-La croix Piquât | -15-Les places | -23-Les Léchères |
| -8-La Querlière | -16-Les Places | |

LES CROIX DISPARUES



- 1- La Brousse
- 2-La Chartrie
- 3-entre Maisons et Le Pré Carré

LE MYSTERE DES CROIX

Les croix du pays de Crozant ne sont pas spectaculaires :

- Petites croix plates de granit
- Hauteur moyenne : 60 cm

- Partie supérieure évasée, avec une petite cavité au sommet.
- Bras latéraux droits.
- Enfoncées dans la terre directement, arrachées elles offrent un pied renflé comme un cèpe.
- Elles sont toutes semblables.

Ce qui est frappant c'est leur nombre élevé sur un territoire restreint.

-23+3 disparues sur la paroisse de Crozant

-Dans les paroisses limitrophes, jamais loin des frontières :

- 5 à Chantôme (dont une à Lascoux)
- 1 à Saint Sébastien (Parchimbaud)
- 1 à Eguzon (Le Bougazeau)
- 1 à La Chapelle-Baloue
- 2 à Lafat (La Coquetière, entre La Bière et Le Perthuis)
- 1 à Fresselines (entre Le Rivaud et La Roche Blond)

Soit 11 croix, plus 1 qui se serait trouvée à Saint Plantaire (disparue), près du dolmen de la Pierre Là, puis transportée au presbytère, où l'on perd sa trace. Ce renseignement a été trouvé dans la monographie de la commune de Saint Plantaire (1905), qui en indique une autre entre La Pouge et Fresselines (+1 ?).

Leur emplacement

Sur des chemins, à des carrefours

- La plus au nord aurait été celle de Saint Plantaire
- La plus au sud celle de La Coquetière
- La plus à l'est celle de Fresselines
- La plus à l'ouest celle de Chantôme.

Presque toutes sont sur la rive gauche de la Creuse

Trois disparues auraient été sur la rive droite :

- La Brousse, étroit pied-à-terre de Crozant sur cette rive
- Saint Plantaire et Fresselines.

Ces croix ne semblent pas avoir fait l'objet d'une grande vénération

L'abbé Rouzier qui écrivit, à la fin du siècle dernier une histoire de Crozant et des Places, n'y fait aucune allusion, malgré leur grand nombre.

Beaucoup sont abîmées.

À Chantôme, près de l'église et sur la route de L'Age Laurent, elles sont réduites à l'état de moignons.

Certaines sont ébréchées, il a même été dit qu'elles avaient été écornées par Richelieu (mauvaise réputation...), la petite histoire ne dit pas pourquoi. Le temps, et maintenant, les cantonniers, et l'E.D.F. sont certainement les auteurs de ces dommages.



Certaines ont été déplacées et abandonnées sans égards, lors de l'élargissement des chemins, les unes ont disparu, peut-être sous le bitume, d'autres replacées dans un lieu plus sûr. Celle du Bougazeau avait été « empruntée », elle a pu reprendre sa place grâce aux protestations d'un habitant du village.

À L'Age Quatre-Maux, la croix avait été enlevée, jetée dans la Sédelle. Elle a été récupérée, remise en place et scellée sur un socle.

Dans certains villages, on a voulu les sauvegarder, et on les a installées sur un socle (sur un piédestal).

Très peu de ces croix ont un nom : la croix Piquât, la croix de Bost

Dans un seul village, à Parchimbaud, on nous a signalé un rite lié aux enterrements.

On ignore à quelle époque elles ont été installées. On les dit très anciennes, et l'on ignore pourquoi elles ont été placées là...

LES HYPOTHÈSES

Certains ont prétendu qu'il s'agissait de limites de propriétés.

Lorsque qu'on voit leur disposition sur la carte, cela semble peu probable.

Pour d'autres il s'agit de jalons de chemins de pèlerinage.

En effet, Chantôme (5 croix) était un lieu de pèlerinage : bonne fontaine où l'on amenait les enfants, Saint Silvain, prieuré...

La Chapelle Sainte Foix, puis Les Places (6 croix avec L'Age Quatre Maux) étaient aussi lieux de pèlerinages : statue miraculeuse, bonne fontaine pour les malades.



L'abbé Rouzier, sur sa monographie de 1897, indique, à propos des places, que deux hôtelleries avaient été construites, à peu de distance des Places, « pour loger les pèlerins, qui venaient de toutes parts, en groupe ou isolément... » À L'Age Quatre-Maux, une maison porte encore l'inscription : « chez Bernu aubergiste » Des pèlerinages très anciens ? La concentration de croix autour de Chantôme et des Places pourrait-elle délimiter des droits d'asile ?

Mais ce sont des pèlerinages différents, pourquoi les mêmes croix ?

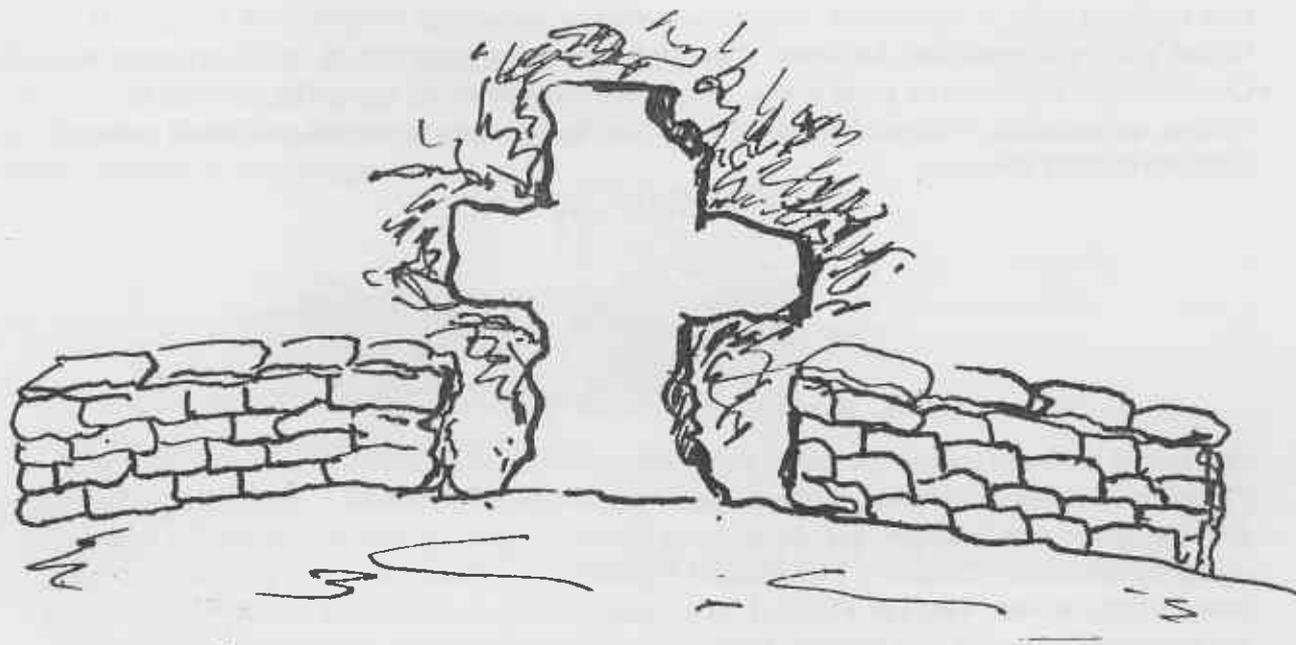
En 1985, Madame Delage avait fait pour l'A.S.P.H.A.R.E.S.D. (association pour la sauvegarde du patrimoine historique et archéologique de la région d'Eguzon et du sud de l'Indre), un recensement des croix du canton d'Eguzon. Elle avait été intriguée par la présence des croix de type « Crozant » à Chantôme. Certaines personnes lui avaient alors dit, qu'elles marquaient le chemin de Compostelle.

Pourquoi pas ? Mais plutôt différents cheminements. **Ne pourraient-elles pas marquer les différents raccordements possibles, selon l'endroit où l'on passait la Creuse, des deux branches du chemin de Vézelay : celle de Bourges et celle de Nevers ?**

Dans la monographie de Saint Plantaire, parue en 1905, Louis Michon date de la christianisation de la région, la croix qui se trouvait près du dolmen, à proximité, du bourg et qu'il présente comme semblable à celles de Crozant. Elle aurait christianisé un lieu de culte païen...

Beaucoup de questions, peu de réponses, le mystère des croix du pays de Crozant reste entier.

Huguette Lasnier



QUESTIONS - REponses



« NOS VILLAGES ONT AUSSI LEUR HISTOIRE »

Réponse de Michel Basin au sujet de la nadauderie.

« -La question posée dans le numéro d'octobre 1998 de Confluents, est de savoir si La Nadauderie est un village disparu, ou s'il a changé de nom, pour s'appeler La Minaudière.

La Nadauderie est citée dans l'aveu et dénombrement de la seigneurie des Places du 8 mars 1669 par Henri Foucault (A.D. Creuse, A 18) et de 1682 (A.D. Creuse, C3). Ce village appartenait à la censive des Places.

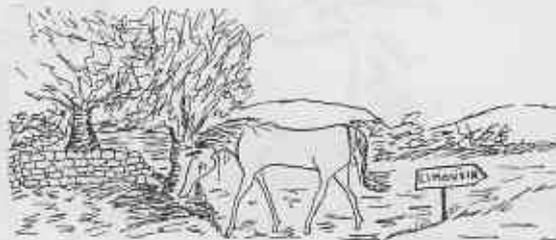
La Minaudière figure dans les terriers de Crozant de 1560 (A.D. Creuse, C3). Ce village appartenait à la censive de Crozant.

Cependant, le second de ces villages, situé sur le chemin de Fresselines à Crozant, est très probablement La Minaudière de Fresselines, différent de La Minauderie de Crozant (nom qu'il porte sur la carte I.G.N. et qui lui est donné aussi dans le dictionnaire de l'abbé Lecler, avec celui de La Minaudière). Il n'est pas impossible que le nom de Nadauderie ait été altéré en Minauderie. L'examen du cadastre ancien, et notamment des micro toponymes, permettrait peut-être de voir si cette hypothèse est compatible avec les données de l'acte de 1819. Toutefois, Lecler signale aussi La Nadauderie (sic), village de Crozant, mais il ne le reprend pas sur la liste des villages à l'article Crozant. »

PROPOSITIONS DE RECHERCHES

Par ailleurs, Michel Basin, nous suggère une direction de recherches : celle des voies anciennes qui passaient par Crozant. Il nous signale : « divers documents indiquent, qu'au XVII siècle et sans doute bien avant, Crozant était situé sur une route des troupes venant du Berry, et se dirigeant vers le sud ».

Une tradition orale, à Villeneuve, évoque peut-être ce passage de troupes. Non loin de « la Grand Vié » qui venait de Chantôme, et devait à travers les communaux, se diriger sur L'Age Quatre-Maux, se trouve un point d'eau, depuis peu transformé en étang. On dit, dans le village, qu'autrefois, il devait être laissé libre d'accès, pour permettre aux soldats de passage d'abreuver leurs chevaux.



Nos sorties nous ont amenées à suivre des tronçons de ce qui semble être le grand chemin du Chatelier (environs de Pommiers dans l'Indre) à La Chapelle-Baloue. C'est un large chemin de crête, qui sert de frontière, sur une certaine distance, entre Crozant et Eguzon. On peut le suivre du Couraud (Crozant), à Chambon (Eguzon). On découvre, sur ce parcours, de très beaux points de vue. Vers Les Places, L'Age Quatre-Maux, La Chapelle Sainte Foy on trouve des portions de chemin plus étroites, bordées de murets. Ce chemin pourrait avoir été un des

itinéraires des pèlerins de Compostelle. Celui-ci, après avoir franchi la Creuse au pont des Piles, où l'on indique d'ailleurs un ancien lieu de passage, se dirigeait vers La Souterraine. Il est dommage qu'une partie qui figure sur le plan cadastral, comme « chemin des Places à Argenton » soit inaccessible.

Huguette Lasnier

« SOUVENIR, SOUVENIR... »

On dit souvent, que les souvenirs d'enfance embellissent la réalité, et c'est sûrement vrai. Néanmoins, j'aimerais évoquer un endroit de Crozant, aujourd'hui disparu, où j'ai passé de bons moments lorsque j'étais gamin.



Cet endroit, c'est « la pêcherie », qui se situait près du cimetière, sur le chemin dit « de la pêcherie », et que l'on a transformé en route pour faire passer « les bagnoles » chères à notre président Pompidou qui a, pour les mêmes raisons, fait transformer les berges de la Seine, jadis réservées aux piétons.

Par la même occasion, on a d'ailleurs mis sous la route, les murs en pierres sèches, qui bordaient les prés le long du chemin.

Cette pêcherie, c'était une mare, entourée partiellement d'une margelle de pierres, qui servait d'abreuvoir à quelques vaches, et principalement aux oies et aux canards, qui vauquaient librement dans le chemin, mangeant l'herbe jusqu'à ce que leur cou soit rempli jusqu'à la tête. Alors ce petit monde se décidait à rentrer au bercail.

Pour moi, avec les copains du bourg, c'était un lieu de pêche aux grenouilles et aux têtards. Une pêche facile et fructueuse. Il suffisait d'une branche, de noisetier de préférence, à laquelle nous attachions un fil, une ficelle, un hameçon et un morceau de laine rouge. Et la séance commençait. Nous organisions des concours : « à celui qui en prendrait le plus ».

Ensuite nous rejetions les grenouilles à l'eau, il n'était pas question de les ramener à la maison, et puis nous assurions ainsi, la continuité de nos distractions.

C'est là également, que j'ai pris mes premières leçons de sciences naturelles appliquées, en observant la transformation des têtards en grenouilles. Il fallait un peu de patience, mais les étapes de leur transformation étaient très perceptibles. Nous en capturions parfois, mais cela n'était pas très appétissant.

Ce coin de fraîcheur et de poésie n'a pas été protégé lors de la construction de la route, et il ne reste à présent de cet endroit, qu'une zone marécageuse, dans laquelle la machine à tondre s'embourbe régulièrement.

C'est ainsi que la nature se venge, car nos anciens avaient bien vu que cet endroit était une zone humide. Ils en avaient tiré parti, en créant cette « pêcherie » à la fois utile et agréable.

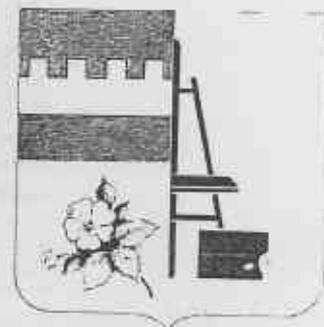
Mais nous, sommes nous encore capables d'écouter la nature ?

Pour finir, lisons ce qu'écrit l'écrivain limousin André Thérive à propos des pêcheries :

« Qu'est-ce qu'une pêcherie ? C'est une pièce d'eau où l'on a garde de pêcher, fertile en grenouilles tout au plus, et grande comme un lit nuptial. On en voit partout le miroir rectangulaire briller dans les prés. Le plus souvent l'eau y est presque courante, ennemie des cloportes et des larves de moustiques. Une nymphe secrète palpite sous la pêcherie. Et sur le bord, quelques dalles inclinées, un cadre de bois où les femmes s'agenouillent, permettant d'y laver le linge, à grands cris si l'on est deux, à grands coups de battoir si l'on est seule. On a vu jusqu'à des poissons dans ces pêcheries ; mais les sangsues et aussi les boutons de chemises y sont beaucoup moins rares, sur un fond d'herbes chevelues et de boue claire ».

Roland Hirou

VIE DE L'ASSOCIATION



ARTICLE SUR LES PEINTRES

Le 9 février 1999, a eu lieu le lancement officiel de l'annuaire France Télécom, dont les pages centrales contenaient l'article illustré de ERICA, sur les peintres de l'école de Crozant.

La salle des fêtes avait été spécialement décorée par nos soins, et cette manifestation a connu un vif succès. Des tirés à part sont encore disponibles.

DÉCOUVERTE DU PETIT PATRIMOINE

Nos sorties, fin 98-début 99, ont réuni entre huit et quatorze personnes. Nous aurions souhaité une plus large participation. Cependant, elles nous ont permis de rencontrer des membres de ERICA parfois venus de loin, et des habitants des villages, heureux de nous faire découvrir leur patrimoine et leur histoire.

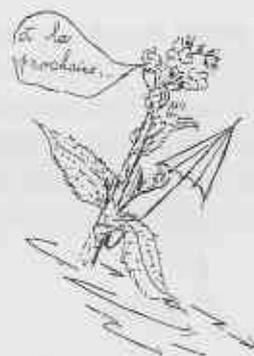
Nous remercions M. et Mme Bougon des Places de nous avoir permis, en leur absence, de pénétrer dans leur propriété.

PENTECÔTE : NETTOYAGE DU LAVOIR DE L'AGE QUATRE-MAUX

Il fallait vraiment savoir qu'il était là ce lavoir, pour aller le chercher sous la véritable jungle qui l'avait recouvert en cinquante ans ! Ce matin-là, Maurice et Gisèle Lasnier, Robert Cardinaux, Paul chaput, et Liliane Chevallier, se sont lancés, avec une certaine inconscience de l'ampleur de la tâche, à l'assaut du mur végétal composite. Il est rapidement apparu un enchevêtrement d'arbres morts, écroulés sur le lavoir. Fort heureusement un renfort considérable s'est présenté, en la personne de Didier Fressignaud sur son tracteur. Monsieur Gironnet, architecte des bâtiments de France, est arrivé en fin de matinée au volant de sa superbe traction-avant. Il a déjà pu admirer la belle structure du lavoir. Les finitions sont prévues au cours de l'hiver.

LE SENTIER DES CHAUMAS

Une nouvelle présentation du « sentier des Chaumas » est en préparation. Nous abandonnons les plantes annuelles, beaucoup trop capricieuses, pour porter notre effort sur les arbrisseaux et les arbres. De nouvelles étiquettes et des panneaux sont en chantier.



STAND ERICA AUX « JARDINS DE LA SEDELLE » LES 22 ET 23 JUIN

Merci à Philippe Wanty et ses amis, pour leur accueil, et le coin confortable qu'ils nous avaient réservé. Nous avons vu de nouveaux adhérents, distribué des tirés à part de l'annuaire 99, pour faire connaître Crozant aux nombreux visiteurs venus d'autres départements, et vendu des tee-shirts ERICA.

TEE-SHIRTS ERICA

Jean marie Laberthonnière a dessiné deux motifs pour la réalisation de la décoration des tee-shirts : une superbe Mélusine guerrière, et une silhouette romantique des ruines. Il reste des tailles enfant, et une autre série sera fabriquée en fonction des commandes.

DU THEATRE À MAISONS

Michel Baillet, nouveau venu à Maisons et à ERICA par la même occasion, nous a réservé une surprise. Par une belle nuit d'été, le 7 août, un des villages de Crozant a découvert le théâtre. Le susdit, accompagné de Marie Armelle Bénito et des membres de l'atelier théâtral « Les Mille Vents », ont fait vibrer la campagne creusoise des éternels qui-proquo du couple, par des textes empruntés aussi bien à Marivaux qu'à Quenaud. Les invités ont été sous le charme, et espèrent au moins un « bis »

CONCERT DU 20 AOUT EN L'EGLISE DE CROZANT



ERICA a pu organiser un concert en nocturne dans l'église. La centaine d'auditeurs présents a fort apprécié la bonne acoustique du chœur, et surtout le talent des jeunes musiciens, venus de Villefavard en Haute-Vienne. Amanda Favier violon, Karine Lethiec alto, François Salque violoncelle, et leurs amis, nous ont enchanté de morceaux choisis de Bach, Schubert, Ravel...

NETTOYAGE DU CHEMIN DE RANDONNÉE DES CROIX

Comme prévu lors de l'assemblée générale du 17 avril 1999, une convention a été passée entre ERICA et « Creuse Environnement », pour le nettoyage de chemins communaux, destinés à devenir un sentier de randonnée pédestre de découverte des croix.

Le travail a déjà bien commencé, puisque le chemin de la croix des Rabines à la route du pont Charraud est dégagé, ainsi que celui de la croix des Rabines vers Maisons, et celui de La Chapelle Sainte-Foix à L'Age Quatre-Maux.

CE QUI FÂCHE...

LA CROIX DU CHEMIN DES CHEVALIERS

A l'endroit où débouche l'ancien chemin de Fresselines, appelé « le chemin des chevaliers », se trouve une petite croix ancienne, un peu différente des croix « type Crozant ». Des membres de ERICA ont construit pour la mettre en valeur, et la protéger, deux murets de pierres sèches. Un pied d'aubépine a été planté derrière, pour qu'elle se détache sur un fond de verdure.

Récemment le jeune plant a été coupé soigneusement au couteau...

Jeu d'enfant ou malveillance puérile ?

LE MUR LELONG

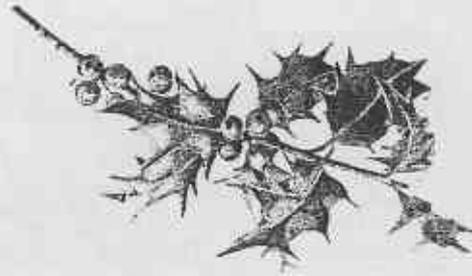
La reconstruction à l'identique du mur en pierres sèches de la propriété Lelong, dans le bourg de Crozant, avait été commencée comme convenu par quelques membres de ERICA.

Malheureusement les travaux ont dû être interrompus, quelqu'un ayant exigé de la mairie un arpentage. Celui-ci n'a pas eu lieu. Nous nous interrogeons d'ailleurs sur sa pertinence, en effet, les Lelong font cadeau gracieusement d'une petite partie de leur terrain au domaine public, et non l'inverse. Quand cet endroit pourra-t-il retrouver un aspect agréable ?

LA MAISON AUROY

Michel Vernier, député, a reçu en juillet un nouveau dossier, et nous a assuré de son soutien. Mais rien ne bouge... Les membres du bureau de ERICA, accompagnés de J.M. Laberthonnière, ont adressé une lettre au conseil municipal, pour rappeler leur attachement au projet de « maison Guillaumin ». Ils se sont aussi inquiétés de l'absence de début du chantier de restauration des ruines, que l'on nous promet pourtant depuis longtemps...

A TOUS ET TOUTES



DE TRES BONNES FÊTES,

ET RENDEZ-VOUS AU



PROCHAIN MILLENAIRE...

À CROZANT, BIEN SÛR !!!

